

Moteur !

Le journal d'Avant-PREMIÈRES
Coopérative d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor
n° 1 - septembre 2005

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|---|
| Edito | 1 |
| Demandez le programme | 2 |
| Anticipation | 2 |
| Les T.S.F. avant la première | 2 |
| Portraits : les premiers acteurs ... | 3 |
| L'actualité et les chiffres | |
| d'Avant - PREMIÈRES | 4 |

Edito

MOTEUR !

Nous hésitons encore entre les trois coups du théâtre et le « moteur ! » du réalisateur. Nous ne savons pas encore si les acteurs d'Avant - PREMIÈRES brûleront les planches ou crèveront l'écran. Leurs histoires sont à écrire !

Une chose est cependant certaine, les femmes et les hommes qui entrent dans la coopérative d'activités des Côtes-d'Armor sont les **ACTEURS DE LEUR AVENIR**. Ils peuvent, en testant leur projet d'activité, peaufiner le scénario, travailler la mise en scène de leur offre, finaliser la production, répéter et répéter encore... jusqu'à l'avant-première, jusqu'au « Moteur ! », jusqu'au début d'une nouvelle aventure.

Au cinéma comme au théâtre, l'entreprise est collective : l'auteur ne peut développer son projet que s'il est entouré par une équipe qui travaille à la réalisation d'une œuvre commune.

C'est bien ce qui fait l'originalité de la démarche des coopératives d'activités et d'emploi où s'épanouissent des projets individuels dans un cadre collectif.

Dans notre département, l'ensemble des partenaires de l'accueil et de l'accompagnement de projets de création d'activité, ainsi que ceux de l'emploi et de l'insertion, ont bien compris l'enjeu autour d'Avant - PREMIÈRES, ainsi que son positionnement spécifique : permettre aux porteurs de projets de création de leur propre emploi de **TESTER LEUR IDÉE** en limitant les risques inhérents à cette création. Dès les premières informations collectives, « le casting » a été efficace et les orientations (de l'Anpe, Chambre des métiers, Boutique de Gestion, Cidéral, Afpa, pays, etc.) pertinentes, comme le prouve le nombre important de personnes reçues après ces informations en entretiens individuels et qui, pour nombre d'entre elles, envisagent de signer une convention d'accompagnement.

L'œuvre ne peut se monter sans la production qui procure, non seulement le financement mais aussi la confiance. Nous tenons à remercier nos interlocuteurs, élus et cadres, des directions régionale et départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et des Conseils Régionaux et Départementaux, ainsi que les bénévoles et les techniciens des fondations « Agir pour l'emploi », Macif, de France, Chèque Déjeuner, Créavenir et Caisse d'Épargne. Pour conclure, nous vous livrons cette citation empruntée au cinéaste François Ozon, qui colle si bien aux porteurs de projet des coopératives d'activités : « Un film, c'est toujours une tentative, jamais une finalité. »

Florence Le Goux et Dominique Babilotte,
« Metteurs en scène »

Avant - PREMIÈRES
43 A, rue de Brest
22360 LANGUEUX

Les contacts

Florence LE GOUX 02 96 52 22 83
avant-premieres.florence@wanadoo.fr

Dominique BABILOTTE 02 96 52 19 69
avant-premieres@wanadoo.fr



*L'atelier des Entrepreneurs,
un espace qui leur est réservé*

Directeur de la publication : Dominique Babilotte
Comité de rédaction : Florence Le Goux - Dominique Babilotte
Maquette : lamouetterieuse.com - tél : 02 96 48 95 09
Imprimeur : Imprimerie Yves Jacq - tél : 02 96 78 61 61 -
courriel : imprimerie.jacq@wanadoo.fr

↑ Demandez le programme !

Les informations collectives

Avant-PREMIÈRES reçoit les porteurs de projet lors de réunions d'informations collectives. Notre souhait est d'être au plus près des partenaires locaux et des personnes qui souhaitent créer leur activité. C'est pourquoi nous organiserons des informations collectives deux fois par mois à Languieux et sur le Pays du Trégor-Goëlo et une fois par mois à Dinan, Guingamp, Loudéac et Rostrenen. La fréquentation à ces réunions nous amènera, éventuellement à aménager ces calendriers.

L'objectif des informations collectives est de présenter le fonctionnement, l'esprit et les conditions d'accès à la coopérative d'activités et d'emploi. Un planning définitif est en cours d'élaboration.

L'inscription aux réunions est impérative au **02 96 52 19 69**.

Les informations collectives sont suivies, pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin dans la démarche, d'un premier entretien individuel.

Les entretiens individuels

Lors du premier entretien individuel, le porteur de projet présente son parcours, ses motivations et son projet.

Certains aspects plus techniques sont abordés lors du second entretien individuel et au moins une fois par mois à l'invitation de l'équipe, à l'issue duquel, les permanents d'Avant-PREMIÈRES, proposent, ou non, au porteur de projet d'entrer dans la coopérative.

L'accompagnement individuel

Lors de son parcours dans la coopérative, le développeur de projet est reçu en entretiens individuels, à sa demande, et, au moins une fois par mois, à l'initiative de l'équipe.

A partir de son activité, nous analysons ensemble, les obstacles rencontrés, les réussites obtenues, et construisons les outils du développement du projet.

Les ateliers thématiques collectifs

D'ici la fin de l'année, Avant-PREMIÈRES va mettre progressivement en place les ateliers thématiques. Le premier : « Avant-PREMIÈRES - MODE D'EMPLOI » est à l'initiative de la coopérative et concerne tous les signataires d'une convention d'accompagnement. Cette réunion précise son fonctionnement et son organisation administrative.

D'autres ateliers seront mis en place, animés par les permanents ou co-animés, en fonction des compétences des développeurs de projets membres de la coopérative. Le programme des ateliers est déterminé par les attentes exprimées par les entrepreneurs et les besoins ressentis par les permanents.

D'ores et déjà, nous envisageons des ateliers :

- sur la détermination de ses prix de revient et de vente
- sur les techniques de prospection
- sur le marketing
- sur les techniques de vente
- sur les outils de communication
- sur la lecture de ses documents comptables.

La coopérative est aussi une aventure collective

Pour donner corps à ce travail collectif, Avant-PREMIÈRES organise tous les mois un temps de rencontre entre développeurs de projets. L'objectif est de se connaître, organiser les temps collectifs (ateliers par exemple), suivre l'actualité de la coopérative, participer aux décisions, développer des projets collectifs (journal, site internet, manifestations...) et provoquer des synergies entre porteurs de projets. Déjà, l'idée d'un travail collectif d'offre de services autour de l'écriture est en gestation. Un atelier sera mis en place pour approfondir ce concept qui regrouperait rédacteur-journaliste, biographe, concepteur de sites internet, éditeur...

Michel JOUFFLINEAU, Président de l'Agence de Développement Economique du Pays de Saint-Brieuc, a tenu à participer à la première information collective dans les locaux languieuxiens «d'Avant-PREMIÈRES». Nous l'en remercions. Après avoir présenté le fonctionnement et les objectifs de «l'archipel ADE», Michel Joufflineau a répondu aux questions des porteurs de projets présents.

Anticipation ...

Avant-PREMIÈRES met en chantier deux réflexions.

Pour les Artistes

Il y a une forte demande d'accompagnement des acteurs de la vie artistique. Des réponses particulières et précises méritent d'être apportées. A Strasbourg, « Arténrél », une coopérative d'activités et d'emploi, adhérente au réseau « Coopérer pour entreprendre », est spécialisée dans l'accompagnement des personnes, ou des groupes, qui ont besoin de tester leur projet artistique. « Avant-PREMIÈRES » se rapprochera dans les semaines à venir de cette coopérative pour bénéficier de son expérience et, si possible, adapter son offre aux porteurs de projets artistiques du département.

Pour les porteurs de projet du Centre Ouest Bretagne

L'Union Régionale des Scop, qui a mission d'essayer les coopératives d'activités et d'emploi sur le grand Ouest, a entamé, depuis plusieurs mois, un travail de réflexion autour de la création d'une « réponse » coopérative d'activités et d'emploi sur le Pays du Centre Ouest Bretagne. Ce dernier présente la particularité de s'étendre sur 3 départements. Avant-PREMIÈRES, naturellement partenaire de ce projet, y apportera son soutien et sa contribution.

Les T.S.F avant la première !

L'étude - action pour le montage de la coopérative d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor, financée par le Conseil Général et la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, comportait, dans sa deuxième phase une partie T.S.F... TRANSFERTS DE SAVOIR-FAIRE, des coopératives existantes vers les futurs associés d'Avant-PREMIÈRES.

Ainsi, les équipes de *Chrysalide* à Pont L'Abbé et Brest, *d'Élan Créateur* à Rennes et de *L'Ouvre Boîte 44* à Nantes, nous ont accueillis avec beaucoup de cordialité et de compétences. Techniques d'accompagnement, ingénierie financière, droit fiscal et social, responsabilité assurantielle et ... esprit coopératif, rien n'a manqué à ce transfert de savoir faire. Merci à vous tous qui avez eu la patience de répondre à nos nombreuses questions.



Les permanents de Chrysalide à Pont-L'Abbé et Brest



Les permanents de l'Ouvre-boîte 44 à Nantes



Les permanents d'Élan Créateur à Rennes

Portraits : Les premiers acteurs



Charlotte DEPAEPE, est relieuse d'art en Centre - Bretagne. Âgée de 23 ans, elle est la plus jeune porteuse de projet reçue par la coopérative. Cette passionnée a acquis la technique ancestrale de relieur en effectuant un stage de novembre 2004 à juin 2005.

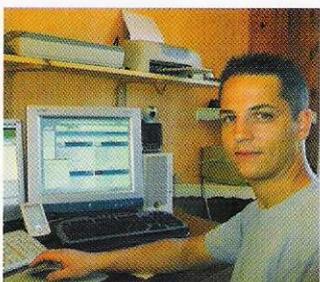
L'objectif personnel de Charlotte est de pouvoir vivre de ce métier-passion, sans consentir la moindre concession quant à la pratique de son art. Les principales difficultés rencontrées résident dans l'évaluation de ses prix de revient et de vente d'une part, et d'autre part, dans la prospection d'une clientèle, éparsée et difficilement repérable. Suite aux premiers entretiens avec Avant-PREMIÈRES, Charlotte a commencé à réaliser un « book » mettant en scène son savoir-faire et met en place des outils de mesure de son temps.

Charlotte va rentrer, courant septembre en convention d'accompagnement.

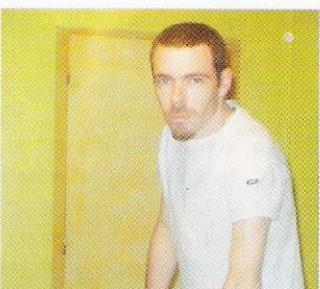


Marie-Laure CHARLES, vit à Fréhel. Marie-Laure, armée d'un solide bagage universitaire, a entamé sa carrière professionnelle dans des collectivités locales. Elle fut, notamment responsable rédactionnel et éditorial de magazines et chargée de communication. Depuis 2004 en contrat d'aide au retour à l'emploi, Marie-Laure a eu connaissance des coopératives d'activités et d'emploi par l'association de cadres en recherche d'emploi « Smile ». Sachant précisément ce qu'elle désire comme statut professionnel, Marie-Laure attendait l'ouverture de la coopérative des Côtes d'Armor pour l'aider à réfléchir à son positionnement et l'héberger pendant le test de son projet.

Marie-Laure va rentrer, courant septembre en convention d'accompagnement.



François BROUSSAIS a 29 ans et teste son projet de création d'activité de dépannage et d'installation informatique sur site. Titulaire d'une licence professionnelle d'informatique appliquée, François est en A.R.E. depuis avril 2005. Un changement professionnel est pour François le déclic, le moment de mettre en place un projet de création qui l'habite depuis quelques années. Les particuliers et les TPE constituent la cible première du jeune informaticien. Installation, sauvegarde à distance de données, réparation sur place sont les services que veut rendre François à sa future clientèle. Domicilié à Guingamp, François recherche auprès d'Avant-PREMIÈRES un accompagnement en matière de commercialisation et de gestion, la possibilité de tester son projet et de monter en puissance jusqu'à la création de sa propre entité juridique. François va rentrer, courant septembre en convention d'accompagnement.



Ludovic REBOURS est un jeune créateur de luminaires qui sait ce qu'il veut. Âgé de 26 ans, demeurant à Dolo, Ludovic, actuellement au RMI, possède une formation et une expérience de graphiste. Son souhait est d'être indépendant, d'avoir son propre atelier, d'être créatif et de faire évoluer ses créations en permanence. Plusieurs modèles ont déjà été déposés à l'INPI. Ses créations allient tubes néons, graphismes...et secrets de conception !

Ludovic est conscient du temps qui sera nécessaire pour vivre de son travail. Il lui faut encore affiner ses créations, les confronter à des distributeurs professionnels, améliorer la productivité... et trouver les acheteurs. Ludovic a commencé à travailler avec Florence sur ses coûts de production et avec Dominique sur le positionnement de ses produits.

Ludovic va rentrer, courant septembre en convention d'accompagnement.



Yvonnick LE GUILLOUX, trégorois de Trévou-Tréguignec, a été orienté vers Avant-PREMIÈRES par le service « RMI artiste » du Conseil Général. A 35 ans, Yvonnick réalise depuis plusieurs années des sculptures sur plâtre, notamment des oiseaux de bord de mer qu'il vend l'été en s'inscrivant, pour la saison, au registre des métiers. Son projet est de vivre complètement de son art. Pour cela, le sculpteur va adopter la technique de la sculpture sur bronze. Yvonnick va suivre un stage et cherche un local dans le Trégor pour installer son four. Pour amortir le coût du matériel, Yvonnick envisage de proposer aux sculpteurs de la région d'utiliser son savoir-faire et son matériel pour réaliser en bronze quelques unes de leurs œuvres.

A l'issue de sa formation, ayant acquis le savoir-faire nécessaire, Yvonnick pourra intégrer la coopérative pour développer son projet.



Chantal MAINGUY est potière-Céramiste à Loudéac. Cet été, elle a partagé avec d'autres artisans d'art un local d'exposition rue de Jerzual dans le Dinan historique. Le service « RMI Artiste » du Conseil Général l'a conviée à rencontrer Avant-PREMIÈRES pour l'accompagner vers une autonomisation de son activité. Un savoir-faire et une qualité artistique, reconnus par des premiers clients, encouragent l'ex-secrétaire de direction (mais artiste dans l'âme depuis toujours !) à persévérer.

Chantal se trouve confrontée au problème du choix de son implantation et parallèlement, à la définition de sa stratégie commerciale.

Avant-PREMIÈRES guidera ses démarches et réflexions. La confrontation avec d'autres porteurs de projets d'artisanat d'art devrait également lui apporter des éléments de réponses.

Chantal va rentrer, courant septembre en convention d'accompagnement.

Depuis le 15 juin 2005, Avant - PREMIÈRES a reçu au cours de réunions d'informations collectives 48 personnes. 38 d'entre elles ont ensuite été reçues pour un ou plusieurs entretiens.

| Répartition par type d'activités portées | |
|--------------------------------------------|----|
| Artisanat | 11 |
| Commerce ambulant | 8 |
| Prestations de services aux particuliers | 15 |
| Prestations de services aux professionnels | 1 |
| Hors champs CAE | 1 |

| Profil | | | |
|-----------------------|----|----------|----|
| Femmes | 26 | Hommes | 22 |
| Âge : de 23 à 58 ans | | | |
| Âge moyen | | 39,5 ans | |
| Du C.A.P. au doctorat | | | |

| Répartition par origine géographique des porteurs de projets * | |
|----------------------------------------------------------------|----|
| Pays de Saint-Brieuc | 26 |
| Pays du Trégor-Goëlo | 5 |
| Pays de Dinan | 5 |
| Pays de Guingamp | 5 |
| Pays Centre Bretagne | 6 |
| Pays Centre Ouest Bretagne | 1 |

| Répartition par situation sociale | |
|------------------------------------|----|
| Allocataires de l'ARE | 17 |
| Allocataires de l'ASS | 3 |
| Allocataires du RMI | 5 |
| Demandeurs d'emploi non indemnisés | 7 |
| Salariés à temps partiel | 8 |
| Autres | 3 |
| Non renseignés | 5 |

| Répartition par prescripteur | |
|--------------------------------|----|
| Agences Locales pour l'Emploi | 21 |
| Chambres de métiers | 2 |
| A.F.P.A. | 2 |
| Boutique de Gestion | 1 |
| Service R.M.I. artiste du CG22 | 2 |
| Adéliance | 1 |
| Cap cidéral | 1 |
| Autres CAE de l'Ouest | 7 |
| Bouche à oreille | 7 |
| Pépinières | 2 |
| Communautés de Communes | 1 |
| Divers | 1 |

* La Répartition par origine géographique n'est, à ce jour, pas significative. Les informations collectives ne s'étant tenues que sur le Pays de St Brieuc. Un rééquilibrage devrait s'effectuer dès la fin de l'année.

Sur l'agenda d'Avant - PREMIÈRES

★ Le 16 septembre, les Coopératives d'activités et d'emploi de l'ouest se retrouvent à Rochefort en Terre. Permanents et entrepreneurs salariés profiteront de cette journée pour travailler en atelier autour de trois thèmes :

- La coopérative d'emploi dans la continuité de la coopérative d'activités.
- Les motivations à entreprendre en coopérative d'activités et d'emploi
- La reconnaissance et la promotion des coopératives d'activités et d'emploi sur le grand Ouest.

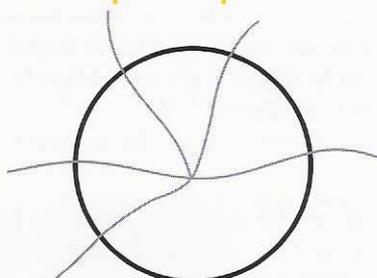
Quelques développeurs de projets costarmoricens assisteront à cette journée conviviale et studieuse...le compte-rendu dans le prochain numéro de « Moteur ! ».

★ Avant - PREMIÈRES sera présente avec ses consoeurs de Rennes et de Pont l'Abbé et l'Union Régionale des Scop, au salon de la création d'entreprises à RENNES les 6 et 7 octobre 2005.

La présence d'Avant - PREMIÈRES sur le territoire

La volonté politique des partenaires historiques et la structure actuelle du financement d'Avant - PREMIÈRES lui permettent d'assurer une présence sur les 6 pays du département. Cet ancrage va se traduire à compter du 20 septembre par la tenue régulière d'informations collectives : 2 par mois sur Languieux, 2 par mois sur le Pays du Trégor-Goëlo, une par mois sur Dinan, Guingamp, Loudéac et Rostrenen. La demande des porteurs de projets, d'une part, et la volonté des acteurs locaux, d'autre part, conduiront à étoffer cette présence, là où les besoins se feront sentir. Des permanences pourront dès lors être organisées, ce qui évitera des déplacements coûteux aux porteurs de projets qui investiront de manière plus utile leur temps et leur argent.

Avant - PREMIÈRES est membre du réseau « Coopérer pour entreprendre »



Coopérer pour entreprendre

Le réseau « Coopérer pour entreprendre », présidé par monsieur Nabil M'Rad, regroupe aujourd'hui une quarantaine de coopératives d'activités et d'emploi en France, en Belgique et prochainement au Québec. Il est porteur de valeurs fortes dans le cadre d'une démarche économique, sociale et solidaire. Le réseau fédère les coopératives d'activités autour d'une charte sur

laquelle chacune d'entre elles s'engage. Le comité de pilotage du réseau est présidé par la Direction Générale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Adhérer au réseau permet aux permanents des coopératives de bénéficier d'une veille sociale, juridique et économique continue. Des réunions de travail améliorent le service offert par les coopératives. Par ailleurs, « Coopérer pour entreprendre » représente ses adhérents auprès des services publics et des partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprise.

Les fondations de l'économie sociale et solidaire aux côtés d'Avant - PREMIÈRES

La fondation « Agir pour l'emploi » des agents EDF/GDF fut la première à répondre favorablement à la demande de concours adressée par Avant - PREMIÈRES. CREAvenir, la fondation du Crédit Mutuel de Bretagne lui a emboîté le pas. Grâce à ces deux interventions, la coopérative a pu réaliser ses premiers investissements. Monsieur Gérard ROUDAUT du Crédit Mutuel de Bretagne nous a autorisé, dans le cadre de CREAvenir, à choisir quelques meubles déclassés qui nous sont bien utiles.

La représentante de la Fondation de France est venue, le 20 juillet, instruire un dossier dans nos locaux. De même, messieurs Girard et Laudren de la MACIF nous ont rendu visite le 4 septembre. Nous espérons que ces deux visites seront suivies d'effet et nous permettront de compléter notre équipement. Des dossiers sont également en cours auprès de la Caisse d'Épargne et de la Fondation Chèque-Déjeuner.